



Gros problème de recouvrement aidez-moi

Par **scratchy88**, le **24/11/2009** à **12:44**

Bonjour,
en 1998, j'avais souscrit une carte kangourou via finaref et suite à des problèmes financiers je ne pouvais plus honorer les mensualités, puis 11 ans plus tard soit le 20/11/2009 j'ai eu un huissier pour me signifier l'injonction de payer finaref et je lui signifie que je vais honorer la dette entière soit de 3019.75 euros

détails :

principal : 1982.94 E

intérêt arrêter au 24/04/09 : 798.72 E

dépens : 61.39 E

frais de procédure : 160.20 E

droit au recouvrement : 16.50 E

suite à cela je lui ai dit que je lui paierais en totalité avant le 10/12/2009 la temps de débloquer les fonds et il et ok

je reçois une autre lettre de ce huissier en date du 20/11/09 où il me demande la somme à régler de 3205.27 E

détails :

principal : 1982.94 E / dépens : 61.39 E / frais de procédure : 158.85 E

intérêt au 20/11/09 : 984.91 E / droit au recouvrement : 17.18 E

est-ce que c'est légal ? si je paie avant le 10/12/09 il me ramène la dette à 3100 E qui est inscrit sur la lettre je me pose des questions je ne trouve pas logique tout ça auriez-vous des pistes à me fournir je ne sais pas quoi faire !!

merci de vos suggestions qui pourront être utiles.

Cordialement

Par **superve**, le **20/12/2009** à **23:27**

bonjour

tant que vous ne payez pas, les intérêts continuent de courir. Il est donc normal que la dette augmente.

Bien cordialement

Par **Marion2**, le **21/12/2009** à **00:17**

Bonsoir,

Demandez copie du titre exécutoire. S'il n'y a pas de titre exécutoire, il y a prescription.

Avez-vous dit oralement ou par écrit à cet huissier que vous alliez honorer la dette ?

Bien cordialement.

Par **sheilla0000**, le **21/12/2009** à **07:29**

bonjour, excusez du retard en fin de compte j'ai payé la dette en une seule fois car il ne voulais pas attendre et refusais des mensualité en dessous de 150 euros/mois ce que je ne pouvais pas les honorer vu que je suis au chômage , ses ma maman qui ma fait ce cadeau pour noel en régularisant la dette voilà une bonne chose de faite et un souci en moins merci à vous et joyeux noel à tous